L'Égalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 19 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 30 au 31 juillet le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 31 à 6 h. 24.

A TRAVERS LA VILLE

DEUX FRERES SE RAVITAILLAIENT A BON COMPTE

Raymond Duthoit, 59 ans, journalier, rue de l'Epeule, cour Dujardin, 2, a beaucoup d'affection pour son frère aîné, Achille, âgé de 67 ans, demeurant 76, rue Descartes. Ils aiment se trouver ensemble et ils viennent de le prouver ouvertement en se rendant sur le territoire de la commune de Willems. La vue des champs de pommes de terre les émerveilla et, afin d'apprécier la douceur des bons produits de la terre, ils se mirent à arracher des plants du précieux tubercule dans un champ appartenant à M. Ruysschaert, cultivateur à Sailly. Mais ils furent surpris au cours de cette manœuvre délicieuse et les gendarmes les mirent en état d'arrestation. Ils ont été conduits au Parquet de Lille.

En 1941
2.880 Colonies et Garderies de vacances ont reçu 455.000 enfants des villes.
Cette année il faut faire mieux encore ! Cela dépend de vous
PARTICIPEZ A LA
CROISADE de l'AIR PUR
en souscrivant dans tous les bureaux de poste des
BONS DE SOLIDARITÉ
SECOURS NATIONAL

LA SURETE CHERCHE ET TROUVE...

De la viande. — Les inspecteurs de sûreté Emile Alard et Charles Debruycker, au cours de leurs investigations, furent amenés à perquisitionner chez M. Marcel Gilot, 31 ans, commerçant en faïence, 201, rue Daubenton qui était soupçonné de se livrer au commerce clandestin de la viande. Dans la cave de l'immeuble, ils découvrirent 8 kilos de bœuf prêts à être livrés. Invité à s'expliquer sur la provenance de cette marchandise prohibée, le détenteur déclara l'avoir achetée à un inconnu rencontré au café Beaurepaire, place de la Liberté, à raison de 105 fr. le kilo. Il certifia ne pas connaître cet individu, ce qui n'empêcha pas les enquêteurs de procéder à la saisie de la marchandise et de rédiger des procès-verbaux à la charge du trop entreprenant commerçant.

...Et les pommes de terre. — Les mêmes inspecteurs Alard et Debruycker, livrant une lutte opiniâtre aux trafiquants du marché noir portèrent leur attention sur Mme Vannuys, née Mathilde Masselis, 44 ans, ménagère, 27, rue Turgot, cour Desclée, 9. Ils décidèrent de rendre visite à cette personne et, dans son habitation, ils trouvèrent deux sacs de 25 kg. de pommes de terre. Sans détours, la ménagère déclara que les tubercules lui étaient amenés par son fils Albert, âgé de 18 ans, qui se rendait plusieurs fois par semaine dans la région de Strazeele où il les achetait au prix de 3 fr. 90 le kilo. Une partie était destinée à la consommation familiale et le supplément était vendu à des particuliers à raison de 12 fr. le kilo, ce qui assurait un petit bénéfice de 8 fr. au kilo. Ce n'est vraiment pas mal mais ce qui sera plus amer à digérer, ce sont les procès-verbaux qui ont été rédigés à la charge de la mère et du fils pour achats sans ticket de denrées rationnées et création de commerce sans autorisation.

UN INDESIRABLE

Quoique étant expulsé du territoire français depuis 1940, le nommé Van Holsbeke Charles, 49 ans, tourneur en fer, 24, rue des Tailleurs, à Mont-à-Leux, Mouscron (Belgique), était venu faire une promenade à Roubaix. Au cours de cette visite, il fit la rencontre de l'inspecteur sous-chef de sûreté Achille Nisse et de l'inspecteur Robert Vaneesche, qui n'hésitèrent pas à lui mettre la main au collet pour le déférer au Parquet de Lille, sous l'inculpation d'infraction à arrêté d'expulsion.

ENCORE UNE

Un bécanier a dérobé dans le garage d'une usine de la rue de Wasquehal la bicyclette de Mlle Ginette Coppens, 18 ans, employée, 17, rue Thiers à Wattrelos, qui a déposé une plainte. La sûreté enquête.

MAUVAISE RENCONTRE

A l'angle du boulevard Gambetta et de la place de la Liberté, une collision s'est produite entre un tramway B et un camion automobile conduit par le chauffeur Emile Vanlaecke, 42, rue Jean-Jaurès à Marcq-en-Barœul, au service de la Malterie de La Madeleine. Dégâts matériels aux deux véhicules.

LES JEUX DANGEREUX

Le jeune Noël Botinck, 4 ans, avisa une baladeuse en stationnement près de l'habitation de ses parents, 159, rue Jules-Guesde, cour St-Joseph, 18. Il s'approcha du véhicule qu'il s'amusa à faire balancer. Soudain il fit une chute brutale au cours de laquelle il se fractura le fémur gauche.

M. le docteur Moulin le fit admettre à l'hôpital la Fraternité.

BLESSEE PAR UNE BOUTEILLE

Mme Jorion, ménagère, 14 bis, rue Henri-Lefebvre, cour Duforest, 3, envoya sa fillette Janine, 6 ans, faire une course dans une épicerie du quartier. L'enfant qui portait une bouteille perdit l'équilibre et tomba lourdement sur la chaussée sur laquelle le verre se brisa. Malheureusement quelques éclats atteignirent la gamine au cou et lui firent de profondes coupures. M. le docteur Carrez lui prodigua les premiers soins puis il la fit admettre de toute urgence à l'hôpital la Fraternité.

LA DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des feuilles de tickets de rationnement en pain, viande, matières grasses et légumes secs se poursuivra dans l'ordre suivant, salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, vendredi 31 juillet :

Le matin, de 8 h. 15 à 11 h. 45, 36.001 à 39.000 ; l'après-midi, de 14 h. 15 à 17 h. 45, 39.001 à la fin.

Les retardataires ne pourront être servis que dans la journée du 1er août, de 8 h. 15 à 11 h. 45.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION REGIONALE DE COMPTABLES, CHEFS ET EXPERTS COMPTABLES. — Permanence, 67, rue des Fabricants, les dimanches 2 et 9 août, de 11 h. à midi, pour la réception des dossiers de demandes d'inscriptions au Conseil de l'Ordre Régional des Comptables. Paiement des allocations aux familles des associés prisonniers.

AVIS AUX VOYAGEURS

AU SENS UNIQUE, 4, Place Jeanne d'Arc, LILLE. Chambres confortables. Prix modérés. Tel. 471-96. Trams « E ».

ETAT CIVIL

Naissances : Françoise Defollin, rue Jouffroy, 178 ; Laurence Masurel, boul. de Cambrai, 35.

Publications : Philibert Maus, manœuvre, rue Voltaire, 139, et Yvonne Malengreaux, doubleuse, rue Ballon, 35 ; Gaston Delobel, fraiseur, à Wasquehal, rue des Quatre Ormeaux, 57, et Raymonde Dernest, vendeuse, rue Ma Campagne ; Paul Coudron, emballeur, à Wasquehal, rue Lamartine, 160, et Lucienne Bodin, bambrocheuse, rue Jacquard, cour Masurel, 32.

Décès : Jeanine Brechet, 1 jour, rue Jean Macé, 127 ; Marie Caron, 89 ans, d'Hersin-Coupigny ; Marie-Anne Maille, 44 ans, rue de la Tuilerie, 7.

Les classes de chant et de déclamation du Conservatoire

Nous avons publié en temps opportun, les magnifiques succès obtenus aux récents concours de fin d'année par les élèves des classes de chant et de déclamation lyrique dont le professeur, M. E. MARCELIN fut durant de nombreuses années premier ténor au Théâtre National de l'Opéra-Comique.

Nous sommes heureux de pouvoir publier aujourd'hui la photographie de la classe de chant et de déclamation lyrique, sur laquelle on remarque : assis, de gauche à droite : Mlles Simone FIEVET, Emilienne CASTELAIN, M. E. MARCELIN, Professeur, Mlles Marie-Raphaëlle PRIAU, et Jacqueline CAPPELLE ; debout, au second rang : Mlle Andrée DENEEF, Mme Fernande MEAU, née VANDENDRIESSCHE, Mlles Marie DEWINDT, accompagnatrice, Emilienne BERTHE, M. Jean-Claude DEWALSCHE, Mlle Raymond DEVEREWAERE, MM. Maurice LECOMTE et Maurice LOLIVIER, Mlle Paulette FIEVET et Mme Hélène MASCART, née HELLIN. (Ph. privée)

CERTIFICAT D'ÉTUDES CLASSIQUES DU 1er CYCLE

(PREMIERE SESSION 1942)

Sont admis :

Section A. — MM. Baise Jacques, Berlin Jean, Bresou Michel, Christophs Jean-Paul, Crombez Gerard, Delattre Jean, Demange Jacques, Denis Maurice, Draio Jean, Faidherbe Cyrille, Fontaine Michel, Guerrin François, Guilbert Michel, Le Baudour Guy, Lorrain André, Samaoen Maurice, Sobier Jean, Soulatge André, Teintenier Georges, Vanwalscappel Michel, Walbaum Roland, Mlles Cuvellier Berthe, Lefebvre Henriette.

Section A'. — MM. Boots André, Clochs Georges, Desablens Pierre, Mussly Gilbert, Mlles Doumer Geneviève, Motte Cécile, Moulin Marie-Josèphe.

Section A". — MM. Bermyn Jacques, Berthe Louis, Betzel Pierre, Bouretz Gérard, Charles Jacques, Debosschère Julien, Delefosse Gérard, Delobel Pierre, Delporte Roger, Derho Roland, Koechlin Michel, Lacharme Jean, Laports Jean, Lechien Michel, Lechien Roger, Lejczyk Romain, Martinache Robert, Pechenart Jean, Robeche Jean, Taelman Edouard, Touron Guy, Vanrechem Jean.

CERTIFICAT D'ÉTUDES MODERNES DU 1er CYCLE

(PREMIERE SESSION DE 1942)

Sont admis :

MM. Castel Michel, Desbonnets Pierre, Graer Edme, Mlles Cardon Janine, Deroubaix Juliette, Oras Monique, Patteyn Thérèse, Roger Françoise.

WATTRELOS

Paiement des allocations militaires

En vue du paiement des allocations de la deuxième quinzaine de juillet, les allocataires sont priés de se présenter munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché et de 5 fr. de monnaie au bureau de postes de Wattrelos :

Jeudi 3 août, de 9 h. à 10 h., 1 à 150 ; 14 h. à 15 h., 151 à 300 ; 15 h. à 16 h., 301 à 500.

Mardi 4 août : de 9 h. à 10 h., 501 à 700 ; 14 h. à 15 h., 701 à 900 ; 15 h. à 16 h., 901 à 1.100.

Mercredi 5 août : de 9 h. à 10 h., 1.101 à 1.300 ; 14 h. à 15 h., 1.301 à 1.500 ; 15 h. à 16 h., 1.501 à 1.700.

Jeudi 6 août : de 9 h. à 10 h., 1.701 à 1.900 ; 14 h. à 15 h., 1.901 à 2.100 ; 15 h. à 16 h., 2.101 à 2.300.

Vendredi 7 août : de 9 h. à 10 h., 2.301 à 2.500 ; 14 h. à 15 h., 2.501 à 2.832 ; 15 h. à 16 h., 3.001 à 3.200.

Jeudi 8 août : de 9 h. à 10 h., 3.201 à 3.500 ; 14 h. à 15 h., 3.501 à 3.800 ; 15 h. à 16 h., 3.801 à la fin et retardataires.

Pour éviter tout encombrement et attentes inutiles les allocataires sont instamment priés de se présenter aux jours et heures indiqués ci-dessus.

Il est rappelé que tout changement dans la situation doit être immédiatement et obligatoirement signalé à la mairie, bureau du secrétariat, 4e guichet (rentrée du militaire, reprise du travail, accès à la solde mensuelle, etc...) Toute omission ou fausse déclaration peut entraîner outre la suppression de l'allocation, des poursuites et sanctions très sévères.

Charbon. — En vue d'une attribution supplémentaire de charbon, les grands mutilés de guerre, titulaires de la carte spéciale « invalide à 100 % » sont invités à se présenter au service du Ravitaillement, 4e guichet, munis de leur carte.

Pour les prisonniers. — Le comité de l'Union des commerçants du canton a décidé de reporter le grand concours de piquet qui devait avoir lieu les 1er, 2 et 3 août chez M. Alfred Codron-Vantieghem, 25, Grand' Place, aux 22, 23 et 24 août prochains date et tirage de la grande tombola des commerçants du centre.

Fraternelle des Combattants. — Dimanche 2 août, de 9 h. 30 à midi, permanence habituelle et paiement des coupons échus le 1er août aux pensionnés de la Caisse Autonome.

CROIX

Un vagabond. — Un vagabond, P. Vandekerkhove, 49 ans, vient de se faire arrêter pour la deuxième fois dans la grange de la ferme Jonville.

Ce sans logis, qui a déjà été condamné plusieurs fois pour le même motif avait été surpris en mai dernier dans cette grange et condamné à deux mois de prison qu'il vient de purger.

A peine sorti de prison il est retourné dormir dans la grange de la ferme Janville.

Arrêté de nouveau il a été dirigé sur le Parquet de Lille, sous l'inculpation de vagabondage et défaut de papiers d'identité.

Pas en règle. — Pour défaut de disque minéralogique à sa voiture, M. Léon Maës, 34 ans, chauffeur d'auto, 222, rue Kléber, a fait l'objet d'un procès-verbal.

Affichez les prix. — Le garde Marissal, chargé du contrôle des prix a rédigé à la charge de M. Edmond Nys, marchand de légumes, 42, rue Henri Carette, un procès-verbal pour défaut d'affichage du prix des poires et pour avoir dissimulé à la vente, sous son comptoir, un sac d'oseille et deux kilos d'oignons.

WASQUEHAL

Le ravitaillement

La distribution des tickets de rationnement du mois d'août s'achèvera demain vendredi 31 juillet, à la salle des fêtes rue Jean Macé, de 8 h. 30 à 12 h., pour les numéros 2191 à 2501 et de 14 à 17 h. 30, de 2502 à la fin.

Au Capreau, salle des fêtes, rue de Roubaix, demain vendredi également de 8 h. 30 à 12 h., pour les numéros 1501 à 1750 et de 14 à 17 heures 30, pour les numéros 1751 à la fin. De chaque côté, un ticket de charbon sera remis pour les enfants de 0 à 1 an et de 2 à 2 ans, ainsi qu'aux familles comptant 10 enfants et plus.

LES SOUPES POPULAIRES

La distribution des tickets aux bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 3 au 9 août, aura lieu samedi, de 9 à 11 h. 30 à la salle des fêtes, rue Jean Macé, pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet et de 14 à 16 h., salle des soupes populaires, rue Rosa Bonheur, pour les secteurs du Capreau et de la Planche-au-Riez.

Une plainte pour vol. — M. Louis Bruiols, maraîcher, 53, rue Delerue, a porté plainte au commissariat de police contre Jules Montens, l'un de ses aides, âgé de 69 ans et domicilié 1, rue Saint-André, à Roubaix. Celui-ci a, d'après le plaignant, été pris en flagrant délit de vol de légumes par Mme Bruiols, laquelle a trouvé dans le sac que l'ouvrier emportait après son travail, 2 kilos de carottes, 3 kilos de poireaux, 1 kilo de pommes de terre, ainsi que des bûches de bois qui lui avaient été dérobés.

Interrogé par M. Pasquier, commissaire de police, Jules Montens a reconnu en partie les faits mis à sa charge et un procès-verbal a été rédigé et expédié au Parquet de Lille.

A la Recette municipale. — Le public est avisé que les bureaux de la Recette municipale, 12, rue Ferrer seront fermés demain vendredi 31 juillet toute la journée en raison des opérations de fin de mois.

Au bureau de perception. — Le bureau du percepteur de Croix-Wasquehal, 165 bis, Grand Rue, à Roubaix, sera ouvert demain vendredi de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., ainsi que samedi matin, de 9 à 12 heures.

Consultations prénatales. — Samedi, de 14 à 16 heures, consultations prénatales seront données à la maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

FLERS

Échos de la fête au profit des prisonniers

TOMBOLA DU 26 JUILLET

Voici les numéros gagnants de la tombola « billets de participation » qui a été tirée après la fête de bienfaisance, au bourg, au profit des prisonniers :

Le numéro 17 gagne le porcelet.

69	67	96	150	165	226	276
321	354	396	461	465	466	473
631	693	733	736	751	847	899
1077	1210	1377	1391	1403	143-	1438
1556	1806	1896	2092	2106	2122	2345
2399	2567	2622	2681	2749	2768	2864
2902	2906	2939	2964	2976	3071	3075
3209	3496	3582	3741	3619	3643	3901
3961						

Les lots sont à réclamer au Café de l'Ancienne Bascule, Flers-Bourg.

HEM

La rafle des pommes de terre. — Des vols de pommes de terre ont été commis au préjudice de M. Alphonse Housay, 37 ans, comptable, 7, rue de la Justice, dans un jardin au hameau du Voisinage. M. Victor Ruscart, 36 ans, cultivateur, 169, rue du Calvaire, dans un jardin situé plaine du petit Voisinage et Albert Vlaeminck, 52 ans, sapeur-pompier à Roubaix, 110 bis, rue Bernard, dans un jardin qu'il cultive au groupe Bayard, boulevard Clemenceau. Les coupables sont activement recherchés par la police.

LYS

Les pilleurs de jardins. — Des noctambules ont arraché 25 pieds de pommes de terre dans un jardin situé rue du Tonkin, propriété de M. Pierre Janssens, 39 ans, demeurant 73, rue Echevin. Une enquête est ouverte.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu jeudi 30 juillet, à 13 h. 30 à l'Ecole maternelle rue Jeanne d'Arc.

Bureau de Bienfaisance. — La distribution des bons de pain aux inscrits du Bureau de Bienfaisance aura lieu à la Mairie (5e guichet) samedi 1er août, à 9 heures.

LEERS

COURS DE COUTURE pour FILLETTES EN VACANCES

Comme l'an dernier, des cours de couture pour fillettes en vacances, sans distinction d'école, seront donnés à l'école des filles, rue Marceau, du mardi au vendredi inclus, de 14 à 17 heures. Les inscriptions seront reçues à l'école précitée, le vendredi 31 juillet, de 14 à 15 heures.

Belle recette au profit des prisonniers. — Les jeux de boules à la platine et de 421 organisés par le Groupement des Prisonniers rapatriés chez Henri Briffaut et Henri Denis, ont rapporté la coquette somme de 2.240 fr. qui a été versée au Comité d'Entr'aide, par M. Emile Jovenaux, représentant le Comité.

HALLUIN

La fraude du tabac. — Les préposés Henri Suguinot et Philippe Denis, de la brigade de Halluin-gauche, ont arrêté un camionneur, Jules Soenen, 59 ans, demeurant à Menin, 305, rue de Courtrai, qui tentait d'introduire en France un kilo de tabac belge dissimulé dans les manches de son veston.

Le délinquant fut pénalisé et eut sa fraude confisquée.

RONCQ

LES FUNÉRAILLES DE M. J.-B. CHARLET

Une assemblée considérable a assisté, mercredi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Piat, aux funérailles de M. J.-B. Charlet, receveur de l'octroi et ancien receveur municipal.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 230, rue de Lille, par M. l'abbé Van den Heule, curé.

De nombreuses gerbes de fleurs couvraient le cercueil et une plaque avait été envoyée par le personnel communal.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Lebrun, secrétaire de la mairie ; Desplender, préposé d'octroi ; Splet, receveur de l'octroi ; Delattre, receveur de l'octroi d'Halluin.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul Charlet-Bisson, et parmi les personnalités on remarquait la présence de M. Bonduel, maire de Roncq ; MM. Gaston Petit, maire d'Halluin ; Lœuil, ancien maire de Roncq ; Auguste Scalbert, de nombreuses et importantes délégations de la police, de la douane, de la gendarmerie, des services municipaux, en activité, et des retraités de Tourcoing, Roncq et Halluin.

L'inhumation eut lieu au cimetière communal dans le caveau de famille.

Sur la tombe, M. Bonduel rappela la vie et la carrière toute de droiture et de dévouement de M. J.-B. Charlet.

LINSELLES

UN JEUNE VOLEUR QUI CUMULE

M. Georges Dillies, cultivateur, surprenait dans un de ses champs, deux jeunes hommes occupés à arracher des pommes de terre. Il leur donna immédiatement la chasse et une poursuite fut amorcée. Au cours de cette épreuve pédestre, le fermier parvint à rejoindre l'un des fuyards le jeune P. S., 16 ans, domicilié à Wasquehal.

Dans le panier fixé sur la bicyclette de ce maraudeur, on trouva des pièces détachées pour faucheuses et moissonneuses. Interrogé par les gendarmes sur la provenance de ces objets, le garnement avoua les avoir volées à l'usine Cima-Wallut, à Croix, afin de les offrir en échange de denrées alimentaires.

Il a été laissé en liberté provisoire mais il a fait l'objet d'un procès-verbal pour vol à l'usine et d'un second pour vol de pommes de terre.

MOUVAUX

MARCHÉ NOIR

Mme Bassement, demeurant 135, boulevard de la Marne, à Mouvaux avait, ces temps derniers, dans un café de Lille, conclu un marché pour la livraison de 2.000 kilos de charbon.

Au cours de la journée d'hier le chargement arriva et la police également.

Celle-ci découvrit facilement le stock de charbon que l'on venait de décharger et rédigea un procès-verbal de l'affaire.

COLIS DES PRISONNIERS

C'est lundi 3 août que commencera la confection du 16e colis. Ce colis comprendra les denrées suivantes :

1 livre de pain de guerre ; 1 paquet de biscuits Nantais ; 1 barre de pain d'épices St-Michel ; 1 paquet de couques Mulot ; 1 paquet de Couques Gringoire ; 4 paquets Kub ; 4 paquets de cigarettes ; 1 livre de chocolat ; 1 livre de sucre ; 4 paquets de café ; 1 paquet de pâtes ; 1 boîte fromage de crème de gruyère.

Les familles sont invitées à apporter, avec leur étiquette d'envoi, un peu de chiffons de papier et 3 mètres de ficelle de 5 m/m d'épaisseur. On procédera dans l'ordre des numéros inscrits sur les cartes de colis lundi 3 août, de 14 à 17 h. 30, de 1 à 100 ; mardi 4, de 14 à 17 h. 30, de 101 à 200 ; mercredi 6, de 14 à 17 h. 30, de 201 à 300 ; jeudi 6, de 14 à 17 h. 30, de 301 à la fin.

LE VOL D'UNE BICYCLETTE

Mlle Aurand, 25, rue des Ravennes qui avait déposé le lundi 27, vers 11 h. 45, sa bicyclette contre la façade de l'Hôtel de Ville, a eu la désagréable surprise de se voir subtiliser sa machine tandis qu'elle était occupée un court instant à l'intérieur du bâtiment.

Plainte a été déposée à la police qui enquête.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA RÉGION

A ROUBAIX

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR N° 1

FOYER D'EDUCATION OUVRIERE, Rue Jules Guesde, 173

1er août. — Matin : Rues P. de Roubaix, 27-225 et 62-275, Lalande ; Après-midi : Rues Antoing, Massena, Mons, Kleber, Davoust, Surcouf, Soult.

3 Août. — Matin : Rue Hoche, place Carnot, rues d'Grehies, Molière, allée des Villas, rue du Pile ; Après-midi : Rues Tortue, Bon Rasoir, Lannes, Docteur Estaing.

4 août. — Matin : Rues Dampierre, Marceau, Desaix ; Après-midi : Rues Delezenne, Beaurepaire, Kellerman, Valenciennes, quai du Sartel.

8 août. — Matin : Rue Jules Guesde, 207-425 et 166-388 ; Après-midi : Rues V. Delannoy, Babylone, Saint-Amand.

6 août. — Matin : Rues Marie Buisine, Copernic, Reaumur, Leuze ; Après-midi : Rues Paul Bert, Cas Perrier, Guisot, Lafayette, Fléchier, de Condé.

7 août. — Matin : Rues Saint-Rédempteur, Bourdaloue, Fénelon, place Faidherbe, rue Louis Dupire, boulevard Colmar ; Après-midi : Rues Newton, Monge, Leverrier, Franklin.

9 août. — Matin : Rues des Fossés, Charlemagne, Progrès ; Après-midi : Rues Nabuchodonosor, Beaurewart.

10 août. — Matin : Rues Thiers, Saint-Quentin, Saint-Eleuthère, Ste-Thérèse, 2 à 2 ter, boulevard de Belfort ; Après-midi : Rues H. Lefèvre, Planche Trouée.

SECTEUR N° 2

ANCIENNE ECOLE COMMUNALE Angle rues du Bois et des Fabricants

1er août. — Matin : Rue Fosse aux Chênes, 1-47 et 2-62, contour Saint-Martin, rues du Vieil Abreuvoir, du Curé, Nain, du Pays, place Chevreul, rue Hospice ; Après-midi : Rues Ermitage, Saint-Pierre, des Ecoles, des Lignes, Emile Moreau, des Chasseurs, Vaucanson.

3 août. — Matin : Rue St-Honoré, rue et place Notre-Dame, rues de la Clef, de l'Arc, St-Etienne, l'Avocat, Is. de Roubaix, Saint-Vincent de Paul, Stephenson ; Après-midi : Rues Blanchemaille, 1-153 et 12-136 de la Lys.

4 août. — Matin : Rue de l'Alma ; Après-midi : Rue Archimède.

5 août. — Matin : Rues Cassel, de France, Chaussée, Wallon ; Après-midi : Rues des Anges, C. Colomb.

6 août. — Matin : Rues Jean Bart, Fulton, Guinguette, boulevard d'Halluin, quai de Dunkerque ; Après-midi : Rue Barbe d'Or, quai de Calais, rues Darbo, Menin, Malesherbes.

7 août. — Matin : Rues de Tourcoing, 131-169 et 126-162, Cadeau, Jacquard, Saint-Maurice ; Après-midi : Rues de Toulouse, Fort Frasez, Fondeurs, 70-178.

8 août. — Matin : Rues de la Rondelle, H. Carette, Cuvelle, Lenoir, Arcole ; Après-midi : Rue du Fontenoy.

SECTEUR N° 4

ANCIENNE ECOLE COMMUNALE Angle rues du Bois et des Fabricants

1er août. — Matin : Quais d'Anvers, de Gand, rues Turgot, Meyerbeer ; Après-midi : Rues Milton, Rollin, Iéna, Marengo, Prospérité, Rossini, Wagram.

3 août. — Matin : Rues Tourcoing, 1-129 et 2-133, Jacquard, 1-47 et 2-50, Duflot ; Après-midi : Rues de Jeumont, Gretry, Sully, place du Progrès, imp. Vroman, rue Columelles, quai de Bordeaux, carr. Hutin, rue Bayard.

4 août. — Matin : Boulevard de Metz ; Après-midi : Rue Daubenton.

5 août. — Matin : Rues Olivier de Serres, Basse Masure, Recolets ; Après-midi : Rues Voltaire, Labruyère.

6 août. — Matin : Rues de Flandres, Saint-Joseph ; Après-midi : Rues Dombasle, Saint-Laurent, Delattre, Ph. Lebon, Courtrai, Drouot.

7 août. — Matin : Rues de Jemmapes, Buffon, P. Dujardin, Sept Ponts ; Après-midi : Rue de la Vigne.

8 août. — Matin : Boulevard de Strasbourg, quai de Nantes, place de la Nation, rues de Lunéville, Villars ; Après-midi : Rues Plutarque, Sentier, Saint-Louis, Charpentiers, Nouveau Monde.

10 août. — Matin : Rues Lacroix, 92-fin et 101-fin, Collège, 45-229 et 70-164 ; Après-midi : Rues de l'Ommelet, 99-207 et 96-208, Gros Saule, Longue Chemise.

11 août. — Matin : Rues du Fort, la Paix, Terneaux ; Après-midi : Rues Latine, Banque, Saint-Antoine, Fosse aux Chênes, 51-77 et 64-100.

A LEERS

ANCIENNE SALLE DES FETES (Derrière l'église)

SECTEUR N° 1

1er août. — Place Sadi Carnot, rues Thiers, Marceau, de la Mairie, Jean Jaurès, Lamartine, Massena, J. Leroy, Pasteur.

SECTEUR N° 2

3 août. — Rues de Néchin, de la Marne, du Chemin Vert, Molière, Toufflers, Salengro, Cap. Picavet, de Lys, sent. du Dépôt, rues du Dépôt, Hoche.

SECTEUR N° 3

4 août. — Rue V. Hugo, rangée Derache, avenue Desmet, rangée de la Haverie, rues de l'Yser, Franklin, A. Guénard, Michelet, L. de Bettignies, Gambetta, sentier du Petit Tourcoing.

SECTEUR N° 5

6 août. — Rues Wattrelos, du Grimonpont, J. Ferry, Pierre Catteau, de Roubaix, square des Tilleuls, rues Couffren, Mirabeau, H. Deschamps.

A WASQUEHAL

Salle des Soupes populaires rue Hoche — Secteur N° 1

1er Août : Av. Hannart, Imp. Moulin Rouge, rues Michelet, Marceau, Petits Ménages du Centre, r. de la Poste, Cité Girolou, r. Austerlitz, de la Ferme, Delerue, Nungesser, Q. St Gobain, rue Sadi-Carnot, Imp. Beau Passage, r. Bern. Palissy, Cité St Gobain, rue des Chalets, Pl. Fénelon, r. Jean Bart (Bas Nos jusqu'au Boulevard), r. Kleber, Cité de la Paix, r. Boulevard.

Salle des Soupes populaires rue Hoche — Secteur N° 2

3 Août : route de Lille, Avenue de la Victoire, r. de Flandre, des Jardins, de Fiers, Jean-Bart (au-dessus du Bd), rues de la Liberté, de la Vendée, des Acacias, Faidherbe, D. Delsalle des Lilas, des 4 Ormeaux, du Haut Vinage (du Petit-Wasquehal au Bd de Roubaix), du Sart.

Salle des Soupes populaires, rue Hoche — Secteur N° 3

4 Août : rues Ht Vinage (du Gd Bd du Chem. Vert), Victor Hugo, Marcq, Chem. Vert, r. de Lille, G. Dubled, J. Macé, Sentier Maurier, de la Passerelle, de l'Egalité, Ferrer, Hoche, Chem. des Buisses, r. de l'Yser, Transval, Imp. Duthoit, Pl. de la République.

Bains douches, rue des Villas Secteur No 4

5 Août : rue Louise Michel Ecluse Gallez, R. Denis Papin, P. Lirague, Imp. Dekeukelaere, Imp. Diderot, r. Vert Pré, Ecluse Grimonpont, Imp. Pétrole, Tiberghien, Bas Fond, 1 et 3, Imp. du Triez, r. J. Jaurès, des Villas, Imp. Lavoisier, r. Molinel, 2-22 et 11, Pl. Gambetta, écluse du Triez, r. de Croix, H. Carette, Fort Chabrol, chem. du Halage, chem. des Serres, r. Pasteur.

Salle des Fêtes du Capreau Secteur No 5

6 Août : r. de Roubaix, chem. de la Planche au Riez, r. des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer, cité Laborieuse, r. Voltaire, Cité Union, R. Guilbaud, Abbé Lemire, du Pont, Ch. Colomb (de la r. L. Michel au Pont du Triez), Cité Avenir, r. A. Ribot, Costes, Ndaud, Av. Clemenceau.

Salle des Fêtes du Capreau, Secteur No 6

7 Août : rue de Tourcoing, Sent. des Briques, Cité de la Renaissance, r. C. Durieux, Sent. de l'Allumette, Q. des Canotiers, r. des Fleurs, r. Colmar, de la Scierie, Ar. Briand, r. des Champs, Alex. Dubois, Jacquard, Sent. du Canal, r. Cl. Béthune, Mulhouse.

Salle des fêtes du Capreau Secteur No 7

8 Août : route de Tourcoing, imp. du Plomeaux, Q. des Alliés, Avenue Lyautey, r. Lafontaine, r. Eug. Guillaume, Voltaire, au dessus du Pont du Triez, à partir du No 55 et No 4, Ch. Delescluse, Molinel, Lamartine, Carpeaux, P. Lebon, Watteau, r. Cartelot, de Mouvaux, Rosa Bonheur, Favreul, Cour Lepers, Av. de la Marne, Triez (Carpeaux et Centre), Cocheteux, A. Testelin.

A WATTRELOS

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

Secteur N° 1 : Cantine scolaire, école du Touquet, rue de Boulogne.

1er Août : Car. Delva, rues Vergotte, Classement, des Lilas, Trois Pierres, Virolois, rue et Pl. Saint Gérard, rues de Boulogne, y compris impasse Lefebvre et rangée du Petit Château, rue de Boulogne prolongée, rues Bonte, Passen, St-Antoine, Car. Delva, Six, rue Potente, Av. Florin, rue Castel.

3 Août : rues Fleury, Vieux Bureau, Mont à Leux (barrière chem. de fer aux bureaux des Douanes, compris baraquements des cheminots), rue des Piats, sent. Misère, rue Martinoire, Carr. Cocheteux, Grimonpont, Q. du Vinhoutte.

4 Août, rues Tilleul, de Nantes, Boucicot, Car. Moulin Tonton, r. Abeille, Car. Lagache, rue des Villas, Bd des Couteaux, cour Duthoit, Haut Vinage, Madagascar, Serpentine, Union, Imp. Lumière, rues Nungesser et Coli, Briqueterie Delcourt, r. du Christ Roi.

5 Août : rues du Mont à Leux (Sapin Vert au N° 142), Damiers, A. Delcourt, Sapin Vert, de la Place au cimetière), rue V. Hugo (compris Caserne des Douanes), des Écoles), carr. Petit Moulin, sent. de la Martinoire.

6 Août : Cité Amédée Pruvost, r. Maréchal Lyautey, Sentier House, Pl. St Vincent de Paul, rue de Toul, Carr. Nutin, cité J. Edouard, rue Sapin Vert (166 au cimetière) rangées Delecroix et Duquesnoy), r. Syndicat, cité Condorcet, rue du Petit Tournai (1-125 et 2-46), sentier de la Clef des Champs.

A TOURCOING

Secteur N° 1, Bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot

1er Août : Av. Gustave Dron, 1-89, 2-100 ; rues L. Salembien, St-Henri, Thiers, Motte, Boule d'Or, Faidherbe, Fidèle Lehoucq, Dr Roux, Chanzy, Pl. République, rue Carnot, Pl. Ch. Roussel, rues des Anges, Niot, Turenne, Ursulines.

3 Août : rues du Lac, Tournai, Havre, Pl. des Halles, Grand'Place, rues Hôtel de Ville, St Jacques, Nationale, 1-103, 2-112, Pl. Notre-Dame, rues Delobel, Dr Dewyn, Dubus, Wailly.

4 Août : rues du Printemps, Haze, Ar. Briand, Nord, Industrie, Esurmont, Bienfaisance, Gand 1-81, 2-64, V. Hazebrouck, Sq. de l'Hôtel de Ville, R. A. Ribot, Miss Cavell, Archers.

5 Août : rues de Menin, G. Delory, Girondins, Calvaire, 1-61, 2-58, des Poutrains, Pasteur, Chantilly.

6 Août : rues Condorcet, Moulin Fagot, 1-55, 2-74, Maisonce 1-45, 2-20, Belle Vue, 1-49, 2-33, Am. Courbet, rues de la Cloche, Sainte Barbe, Verte, Paul Doumer, du Château, Est.

A BOUSBECQUE

Le Consortium Charbonnier informe la population de Bousbecque que l'inscription des commandes de charbon se fera les 1er et 3 Août, au Patronage Saint-Joseph.

Le 1er Août, rues de Menin, Angers, rue de Roncq, Berceaux, Grand' Place, des Processions, quai de la Lys, rue de la Lys, Papeterie, Wervicq, au chemin des Vaches, Alouettes.

Le 3 Août : rue Saint-Joseph, Blandrisse, Foch, du Château, des Prés, Astiquettes, de Linselles, Crumesse, Basse Ville, Bois, Hameau au Bois, Drève des Bois, Haut Bois.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.80) sont ouverts au public tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 19 heures.

Distribution des tickets de pain supplémentaires aux prisonniers rapatriés d'Allemagne

La distribution de tickets de pain supplémentaires aux prisonniers de guerre rapatriés d'Allemagne ayant encore droit, se fera à la Mairie-Annexe, 2, rue Paul Doumer, le vendredi 31 juillet, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30. Les intéressés sont priés de se présenter aux guichets de leurs secteurs respectifs.

Ce supplément de pain ne pourra pas être alloué aux prisonniers bénéficiant des rations M.T., de la carte Pain Cultivateur, du supplément pain police ou d'un régime alimentaire spécial.

Pour les prisonniers nécessiteux

La Famille du Soldat Tourquennois a reçu les dons ci-après : 100 francs, don de M. Drancourt, Directeur de l'Ecole de Complément ; 1.027 fr. 20, somme recueillie lors de la distribution des ristournes à la brasserie du Tilleul ; 5.000 fr., somme recueillie par le Comité du Flocon de la Famille du Soldat Tourquennois, au cours d'un jeu de dés organisé dans le quartier, le dimanche 19 juillet.

C'est au tour du caoutchouc

André Vandenhouck, 37 ans, journalier, domicilié à Courtrai (Belgique), a tenté d'exporter trois kilos de caoutchouc. Il fut arrêté par les douaniers qui le remirent en liberté après un versement d'une somme assez importante à titre transactionnel.

AVIS AUX FAMILLES DES MILITAIRES DE L'ARMÉE DE L'AIR

Les familles des militaires de l'armée de l'air, prisonniers, disparus ou décédés, bénéficiaires de l'allocation militaire sont priées de se présenter au plus tôt à l'annexe de la mairie, rue Paul-Doumer, service des allocations, pour fournir divers renseignements réclamés par le service des œuvres sociales de l'armée de l'air en vue de l'attribution éventuelle de secours.

CARNET

NAISSANCE. — Pierre et Solange CONSTANT sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit frère **Alain**.

Foucarmont (S.I.) le 18 Juillet. 10.115

POUR LA FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS

Mme Duthoit a remis ce jour à M. Léon Marescaux, député-maire la somme de 2.225 francs, produit de la recette faite par elle dans son café, 1, place Victor Hassebroucq, lors d'un concert d'artistes organisé au bénéfice des prisonniers, le samedi 25 juillet.

M. le Maire a vivement remercié Mme Duthoit de sa généreuse initiative et a transmis l'argent à la Famille du Soldat Tourquennois.

LES CHAMPIONNATS DE L'UNION GYMNIQUE TOURQUENNOISE

Voici les résultats des Championnats de l'Union Gymnique Tourquennoise qui se sont disputés dimanche après-midi au Stade de l'U.S.T., devant un très nombreux public, et remportèrent un important succès :

Catégorie Juniors : 1. Robert Dumortier (J.B.S.), 98.75 ; 2. Georges Vanoverberghe (J.B.B.), 95.20 ; 3. Charles Dhaluin (S.C.), 90.26 ; 4. Marceau Locquegnies (J. C. R.), 88.80 ; 5. Germain Vervelne (J.C.R.) 89.60 ; 6. Roger Bix (S.C.), 86.75 ; 7. Antoine Lefebvre (S.C.), 83.74 ; 8. Paul Vernin (J.C.R.), 78.00.

Catégorie Seniors : Misail Cappelle (J.C.R.), champion de Tourcoing, 108.60 ; 2. Ernest Herman (J.C.R.), 107.25 ; 3. Henri Biondeau (S.C.), 104.40 ; 4. Jules Mille (S.C.), 94.90 ; 5. Pierre Bourel (J.C.R.), 93.85 ; 6. Marcel Deburschère (J.C.R.), 91.35 ; 7. Abel Pieype (S.C.), 82.90.

Sociétés et Comités

AMICALE DES ARBITRES DE TOURCOING ET ENVIRONS. — La prochaine réunion aura lieu ce jeudi 30 juillet chez V. Farvacque, à 18 h 30.

POILUS D'ORIENT

Jeux de boules. — Résultat du dimanche 26, l'équipe 1 (com. A. Ponchaint) et l'équipe 4 (com. A. Leplat) font match nul, 2 à 2.

Dimanche 2 août, au Grand Saint-Martin, rue de Menin, finale entre l'équipe 2 (com. Seunbecq) contre l'équipe 4 (com. A. Leplat). Au pas à 9 h. 30. Après la partie, remise des prix par le président, M. A. Ponchaux.

ETAT CIVIL

Naissances : Françoise Liétart, rue de Mouvaux, 124 ; Benoît Baisez, rue de Menin, 3a ; Dominique Loridant, dem. Mouvaux, née à la maternité à Tourcoing ; Jean Rohert, rue de Constantine 62 ; René Six, rue du Bois, 109 ; Alain Ledrut, rue Balzac 6.

Publications : Henri Herbaut, employé aux chemins de fer, rue de St-Omer, 21, et Raymonde Millecamps, repasseuse à Mouvaux ; Victor Nuyttens, employé, rue Ant. Watteau, 17, et Antoinetta Buysse, bobineuse à Roubaix ; Séverin Vandecasteele, professeur de musique, rue du Dahomey 99 et Emillenne Bruneel, pelotonneuse rue Turgot 78 ; Edouard Verstraeten, électricien à Anvers, et Denise Massard, cuisinière, avenue G. Dron, 111 ; Léonce Bacuvier, proviseur de lycée, dom. à Lille et Lucienne Caron, professeur, boulevard de l'Egalité, 35 ; Robert Bué, agent d'assurance à Limoges et Simone Castelein, dame de compagnie, rue Carnot, 5 ; Edouard Avet, journalier, rue de Gand 221 et Yvonne Leroy, servante à Hollebeke (B.).

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Camps de vacances. — Les parents sont avisés que les camps de vacances des écoles communales auront lieu quatre jours par semaine à partir du mardi 4 août, de 14 à 17 heures, durant la période du 4 août au 18 septembre. Un bol de soupe sera servi chaque jour aux enfants.

Demande d'allocation de l'indemnité forfaitaire. — Les anciens militaires ou les ayants droit d'un militaire décédé ou disparu, sont informés que des formules sont à leur disposition à la mairie pour l'établissement de leur dossier de demande d'allocation de l'indemnité forfaitaire.

Etat civil. — Naissance : Jacqueline Depauw, rue du Chemin Vert, 153.

Décès : Alfred Delberghe, 53 ans, sentier de la Baguette, 5.

MARCQ-EN-BARŒUL

LES CAMPS DE VACANCES

L'ouverture des camps de vacances, à Marcq-en-Barœul, se fera le mardi 4 août, à 10 h. A partir de ce jour les enfants se présenteront chaque jour au camp de leur choix (école officielle ou patronage libre), à 10 h., chaque matin, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

A midi, tous les enfants ayant satisfait aux conditions que nous donnons ci-dessous, auront un repas chaud comportant des légumes aussi abondants que possible et un peu de viande ou de charcuterie. Chaque enfant doit apporter son pain et son couvert (fourchette, cuiller, quart, une serviette, le tout dans une pochette bien fermée et portant lisiblement le nom et le prénom de l'enfant).

Au goûter les enfants recevront au moins deux biscuits caséinés. Nous espérons pouvoir leur donner davantage. Ce goûter est offert gratuitement aux enfants inscrits.

Les inscriptions seront prises dans chaque camp (école ou patronage) le samedi 1er août, entre 14 et 16 h. Pour être régulièrement inscrit à la première semaine chaque enfant doit apporter la somme de 16 fr. et la totalité des tickets de viande de la troisième semaine de juillet (nous ne demandons ni ticket de matière grasse, ni ticket de fromage) ; nous attirons l'attention des parents sur la petite quantité demandée et espérons que l'effort que nous faisons sera apprécié à sa juste valeur).

Chaque enfant bénéficiant d'un titre lui donnant droit à une réduction (comme enfant de prisonnier, habitant privé de ressources, bureau de bienfaisance), devra apporter ce titre pour bénéficier de la réduction.

Le prix du repas est fixé à 4 fr., les titres de réduction portent le prix du repas à 2 fr. Les enfants qui sont inscrits à trois ou quatre dans un camp et qui ne bénéficient pas d'un titre de réduction pourront bénéficier du prix de 3 fr. par repas.

En échange des tickets de viande et du prix des repas de la semaine (soit 16 fr., 12 ou 8 fr., selon le cas) chaque enfant recevra les tickets qui lui permettront de prendre le repas de midi au camp. Tout enfant qui ne réalise pas la triple condition d'apporter les tickets de viande, de la 3e semaine de juillet et l'argent nécessaire se verra refuser le repas de midi.

Chaque jour pour recevoir son repas de midi, l'enfant devra apporter le ticket correspondant.

A partir de la seconde semaine le nombre de repas étant de cinq, la somme demandée sera 20 fr. ou 15 fr. ou 10 fr., selon le cas.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires afférentes à la deuxième quinzaine de juillet se fera samedi 1er août, de 9 à 11 h., à l'Hôtel de Ville, salle A, dans l'ordre habituel.

Olympique Marquois. — La reprise des entraînements aura lieu le dimanche 2 août, à 9 h. 30, au stade. Présence indispensable pour tous les membres actifs. Des instructions seront données pour les entraînements de semaine avec entraîneur. Nous rappelons aux délégués des équipes que leur présence est indispensable le jour des entraînements.

Indemnité forfaitaire. — Des imprimés de demande d'allocation de l'indemnité forfaitaire sont à la disposition des intéressés à la mairie (guichet 4).

La demande doit être établie soigneusement en double exemplaire et contenir toutes les pièces indiquées.

Harmonie municipale. — Dimanche 2 août, un concours de solfège réservé aux élèves de l'Harmonie aura lieu au siège, Café du Coin, Grand Place ; ce concours commencera à 15 h. 30 exactement.

Les parents des élèves et les membres de l'Harmonie municipale sont cordialement invités à venir encourager ces jeunes éléments qui certainement tiendront à faire honneur à l'enseignement de leur dévoué professeur, M. J. Roelandt. Notons que 8 prix, offerts par M. Notelaers, président, récompenseront les meilleurs élèves.

L'orchestre des jeunes de l'Harmonie municipale interprétera les meilleurs morceaux de son répertoire, notamment un sketch qui ne fut être joué à la fête du 22 février dernier et Pierre Lepez y fera entendre ses derniers succès.

Cette manifestation étant privée, l'entrée en sera absolument gratuite.

LA GORGUE

Un Roubaisien volait des patates

Le chef de brigade Jacob et le gendarme Cnudde, de La Gorgue, ont surpris dans le champ de pommes de terre de Mme Wattez, demeurant à la Basse-Rue, le nommé Bouvry Louis, de Roubaix, qui faisait sa provision sans bourse délier. En apercevant les gendarmes il prit la fuite. Après une poursuite mouvementée à travers champ, il fut arrêté à l'estaminet du « Roi de Trèfle », rue des Monts. Conduit à la gendarmerie où il a passé la nuit, il fut dirigé le lendemain matin sur la maison d'arrêt d'Hazebrouck.

STEENVOORDE

DES ROUBAISIENS ARRETES POUR VOL DE POMMES DE TERRE

La garde auxiliaire Beyaert, surprit Mme Désiré Degroote, épouse Petitprez, 70 ans, demeurant rue de la Gare, volant des pommes de terre sur pied dans un champ de M. Joseph Stock, cultivateur.

En raison de son âge, la septuagénaire a été laissée en liberté provisoire.

— Pour le même motif, Aimé Delcourt, 32 ans, marchand de bois, rue de la Planche Trouée, à Roubaix, et Alice Bauwans, 32 ans, ménagère, à Roubaix, m. adresse, ont été arrêtés.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

ENQUIN-LES-MINES

DEUX TOURQUENNOIS TRANSPORTAIENT DES JAMBONS

Passant au hameau de Fléchinelle les gendarmes ont rencontré deux cyclistes, transportant chacun un paquet dont ils vérifièrent le contenu.

Il s'agissait de Leclercq Henri, 27 ans, rattacheur, qui avait un jambon de 10 kilos et de Duhayon Pierre, 38 ans, monteur, qui avait également un jambon pesant 11 kilos.

Tous deux, qui habitent Tourcoing, ont reconnu qu'ils avaient acheté cette viande à raison de 100 francs le kilo.

Ils ont fait l'objet de procès-verbaux pour transport et hausse illicites.